



Le 9 juin 2023

Bulletin Municipal N°12

Le mot du Maire

Chers administrés,

Nous nous réjouissons du retour des beaux jours, mais cela doit aussi nous interpeller. En effet, les catastrophes dont nous sommes abreuvées par les médias n'arrivent pas qu'aux autres.

J'attire tout particulièrement votre attention sur les risques d'incendie. Nous avons la chance de vivre entourés de verdure mais cela implique un entretien régulier de la part des propriétaires possédant des champs, des bois, ou tout simplement de grandes étendues d'herbes proches des habitations. Il est impératif de faire le nécessaire afin de ne pas favoriser les départs d'incendies. Nous sommes à votre disposition si besoin.

Un autre point tout aussi important, celui de l'eau. Certaines communes sont en vigilance par la préfecture dont la notre, Cauvigny. Il va de soi qu'il faut utiliser l'eau à bon escient, nous faisons appel à votre bon sens. Nous vous encourageons à mettre en place des récupérateurs d'eau. Nous savons que vous êtes nombreux à l'avoir déjà fait, c'est une belle initiative.

Autres points, nous avons plusieurs programmes de travaux qui se feront pendant l'été et à l'automne.

Une réserve incendie de 120 m³ sera installé en lieu et place de celle qui est inopérante rue d'en bas à Bonvillers. Une partie de la clôture de l'école du côté rue du Général de Gaulle va être rénovée. Une partie de la cage d'escalier de l'école primaire sera repeinte.



L'éclairage du stade verra le jour en juillet-août grâce à l'installation de nouveaux candélabres en LED. Nous venons de terminer le remplacement des éclairages de l'église : de nouveaux projecteurs LED. Un gravillonnage des rues du Camp Robail et rue Emile Locq a été réalisé. Aux dernières vacances scolaires d'avril, l'étage de la bibliothèque a été rénové en peinture (murs, plafond, poutres).

Nous prévoyons également courant septembre l'aménagement du chemin de Château Rouge pour le rendre accessible aux vélos et piétons.

Les projets ne manquent pas, mais il nous faut être prudents, très prochainement nous allons réaliser un audit énergétique des bâtiments communaux, il faut s'attendre à de gros investissements, nous aurons l'occasion de vous en reparler.

Au nom des élus et de tout le personnel communal, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Au plaisir de vous rencontrer.

Le maire,

Francis CHABLE

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois le vendredi 9 juin 2023 à 20 heures, le Conseil Municipal de Cauvigny dument convoqué le 2 juin 2023 s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis CHABLE, Maire.

Étaient présents :

Les conseillers : Mesdames, Patricia DEPONDT, Nolwenn GUIGONNET, Valérie JUGAN-GORGE.

Messieurs, Gregory ANCART, Hervé BARKATS, Pascal BARRAULT, Frédéric BROSSARD, François GOMEZ, José MARTINS, Carlos RIBEIRO-FARIA.

Absents excusés, Bernadette DOREMIEUX, David CLIN.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Les adjoints : Mme Christine DAVIAU, M Julien BREEMEERSCH.

Les conseillers, Marie-Laure DUCHESNE, Cécile VIDAL, Cécile DE LAERE, Julien ROZE.

Ouverture de la séance à 20 heures.

Madame Patricia DEPONDT est nommée secrétaire de séance.

Lecture et approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 4 avril 2023.



Élection sénatoriale

En séance nous avons procédé à l'élection des délégués municipaux et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales qui auront lieu : le 24 septembre à la préfecture de Beauvais.

Une seule liste de 8 élus s'est constituée et a été élue à l'unanimité comme suit :

Les élus titulaires sont, CHABLE Francis, Cécile VIDAL, Julien BREEMEERSCH, Valérie JUGAN-GORGE, François GOMEZ.

Les élus suppléants sont : Nolwenn GUIGONNET, Hervé BARKATS, Christine DAVIAU.

Ci-dessous, les décisions et délibérations prises l'unanimité par le Conseil

Délibération prise autorisant le Maire et les bénévoles de la bibliothèque à procéder au pilonnage ou à la donation de 36 livres section adulte et 4 livres section jeunesse.

Délibération prise autorisant le Maire à procéder aux demandes de subvention auprès de nos partenaires financiers, état DETR et conseil départemental pour une aide financière concernant la réfection de la rue des Ruelles jusqu'à l'intersection de la rue de Château Rouge pour une estimation de travaux de **240 000 €**.

Délibération autorisant monsieur le Maire à procéder à des réfections de diverses routes sur la commune selon divers procédés, gravillonnage ou autres pour un montant total n'excédant pas la somme de **75 000 €**.

**JURÉS
D'ASSISES**

Tirage au sort



Suite au tirage au sort à partir de la liste électorale par le plus ancien des élus Monsieur RIBEIRO FARIA Carlos, 3 personnes ont été désignées pour être jurés d'assises. La liste est transmise au tribunal de grande instance de Beauvais. Une seule personne sera retenue et informée par le tribunal.

Séance levée à 21h45



Pour rappel aux personnes n'ayant pas encore fait ce choix, cette inscription vous permet de recevoir un mail à chaque nouvelle information de la mairie (informations diverses, ordre du jour, compte rendu du conseil municipal...).

<http://www.cauvigny.fr>